

MISSION ET CRITÈRES D'ADMISSION

La mission du Martagon consiste à offrir un lieu de vie lorsque l'état de santé d'une personne ne lui permet plus, malgré toutes les aides et les soins apportés à domicile, d'y jouir d'une qualité de vie ou que la famille et le réseau médico-social ne peuvent plus assumer son maintien à domicile ; il s'agit d'une décision prise par la personne concernée et bien souvent avec sa famille, son médecin traitant et, le cas échéant, l'intervenant pour les prestations d'aides et de soins à domicile.

La mission du Martagon suit une philosophie axée sur ses valeurs, notamment celle de l'accompagnement (dans une situation de fin de vie, en intégrant les proches, en vue d'un retour à domicile, ...)

Le Martagon répond à **diverses particularités de prise en charge de soins**, selon sa clientèle :

- la gériatrie somatique pour des personnes atteintes de troubles physiques liés à l'âge ;
- la psychogériatrie pour des personnes souffrant de diverses affections psychiques liées à l'âge (notamment les démences de type Alzheimer ou autres, ... ;
- la psychiatrie pour des personnes jeunes ou âgées atteintes de pathologies psychiatriques (psychoses, syndrome de Korsakoff, retards mentaux, etc.) ;
- les accueils sociaux destinés à des personnes seules, isolées, dont la vie à domicile devient impossible ;
- les autres missions dans des domaines nouveaux (troubles à type d'altérations consécutifs au virus du sida par exemple).

Le Martagon offre des prestations médico-sociales, hôtelières, de soins et d'animation. Si **l'hébergement à demeure** reste une activité importante, l'opportunité de bénéficier d'un court séjour fait partie intégrante de la palette de prestations proposées.

Le court séjour est une des prestations permettant le maintien à domicile ; il s'agit d'un séjour temporaire. Il a pour but de favoriser et de prolonger le maintien dans leur milieu de vie de personnes dépendantes, momentanément affaiblies. Elles-mêmes ou leur entourage ont besoin de regagner les forces nécessaires pour assumer les activités de leur vie quotidienne.

Le court séjour est indiqué, par exemple, pour soulager le conjoint ou la famille d'une personne qui a besoin de soins ou d'assistance; suite à une hospitalisation, lorsque le patient a encore besoin d'un traitement ou d'un suivi médical impossible à domicile.

Nos critères d'admission

- les personnes en âge AVS (éventuellement bénéficiaires de l'Assurance Invalidité), dont les possibilités de maintien à domicile sont épuisées ;
- les personnes présentant des affections et/ou handicaps sur le plan physique ;
- les personnes présentant des affections et/ou handicaps sur le plan psychogériatrique compatible (personnes dont les troubles sont compatibles avec un milieu de vie non sécurisé et qui ne se mettent pas en danger - fugue, errance, agressions - et dont le comportement social - notamment alcoolisation aiguë - ne perturbe pas la vie des autres résidents).

MISSION ET CRITÈRES D'ADMISSION (suite)

Nos priorités d'admission

- les personnes habitant dans le réseau de soins de la région, ou dont la famille habite dans ce même réseau ;
- le degré d'urgence bio-psycho-sociale évalué par la direction ;
- le consentement de la personne ;
- les personnes ayant déjà une connaissance de l'institution au travers de courts séjours ;
- l'équilibre interne entre les résidents présentant des affections sur le plan gériatrique et entre les résidents présentant des affections sur le plan psychogériatrique, évalué par la direction.

Nos critères de non admission

- personne demandant des soins ne pouvant pas être assurés dans le cadre de nos équipes ;
- personne présentant des risques d'errance importants ;
- personne ayant des habitudes de vie non compatibles avec la vie communautaire ;
- personne dont le niveau de dépendance physique, psychique et sociale permet encore le maintien à domicile par le réseau de soins local ;
- personne ne demandant pas de soins infirmiers, de soutien ou d'accompagnement ;
- personne présentant des risques d'adopter des attitudes de violence verbale ou physique.